

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024
DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES

Le Conseil d'Administration de l'Université de Technologie de Tarbes s'est réuni à l'amphi GEA,
le mercredi 19 juin 2024 à 15 h 30.

**Sur quarante membres convoqués ayant voix délibérative, trente-deux sont présents en début de séance.
Deux pouvoirs sont également pris en compte, le quorum est atteint à trente-quatre voix délibératives.**

**DELIBERATION POUR LE REGIME INDEMINITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE
L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**

Le RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, est l'outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État. Il s'applique aux personnels fonctionnaires non enseignants. Il a fait l'objet d'un vote en Comité Social d'Administration le 23 janvier 2024.

Les principes généraux :

- mieux disant ENIT<> IUT-UPS,
- intégration du « complément de fin d'année » ENIT dans la base de comparaison,
- effort particulier pour les cadres B en accord avec les recommandations du MESR (+20€),
- prise en compte de l'inflation sur la base d'un nombre de points d'indice (5) pour tous.

Les membres présents délibèrent sur les montants du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) approuvé en Comité Social d'Administration le 23 janvier 2024 et annexés à la présente délibération.

Votants : **34** membres ayant voix délibérative

POUR : 34 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Adoption à l'unanimité des membres délibérants pour les montants du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) approuvé en CSAE le 23 janvier 2024 et annexés à la présente délibération.

Fait à Tarbes, le 19 juin 2024

Le Président du Conseil d'Administration,
Antoine NUNEZ

Le Directeur
Jean-Yves FOURQUET



RIFSEEP: propositions votées en CSAE 23/01/2024

RIFSEEP UTTOP							le 23/01/2024		
Catégorie	Corps	Groupes	IFSE ENIT 2023	IFSE UPS 2022	Nombre agents	Mieux disant EN/IUT intégrant le Compl. Fin d'Année	Proposition adoptée en CSAE le 23/01/2024	Cible LPR 2027	
CATA	IGR	A1	770	920	0	920 €	945 €	1119,08	
		A2	735	800	1	800 €	825 €	1015,33	
		A3	680	740	1	740 €	765 €	868,83	
	AAE	1			1	720 €	745 €		
		2			0	660 €	685 €		
		3			0	570 €	595 €		
	IGE	A4	600	665	3	665 €	690 €	743,08	
		A5	520	575	8	575 €	600 €	625,42	
		A6	500	530	2	530 €	555 €	625,42	
	ASI	A7	460	529	8	529 €	554 €	522,25	
		A8	445	484	1	484 €	509 €	522,25	
CATB	Tech/SAENES	B1	430	441	9	455 €	500 €	465,33	
		B2	410	411	15	435 €	480 €	458,33	
		B3	390	396	2	415 €	460 €	433,50	
CATC	ATRF/ADJENES	C1	335	310	21	360 €	385 €	303,42	
		C2	315	295	2	340 €	365 €	287,33	
TOTAL MENSUEL			74			34 321 €	36 661 €		
TOTAL ANNUEL						411 852 €	439 937 €		